

## Heures d'ouverture du bureau municipal

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Courriel : [admin@notredamedesneiges.qc.ca](mailto:admin@notredamedesneiges.qc.ca)

Site WEB : [www.notredamedesneiges.qc.ca](http://www.notredamedesneiges.qc.ca)



## BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges

4, rue St-Jean-Baptiste, Rivière-Trois-Pistoles (Qc) GOL 2E0

Tél. : (418) 851-3009

Année 14, Numéro 4

MAI 2016

### **PROCHAINES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Les lundis 9 mai et 13 juin à 19h30 à la salle municipale située au 17, rue de l'Église à Rivière-Trois-Pistoles. Notez que le projet d'ordre du jour est disponible à la page d'accueil de notre site Web. Bienvenue à tous !

### **VÉGÉTALISER VOTRE TERRAIN À PETIT PRIX**

Le printemps est arrivé et les offres d'aide à la végétalisation des terrains se multiplient et ce à bon prix pour les citoyens. Le printemps est un bon moment pour la plantation car les végétaux auront tout l'été pour s'enraciner avant la prochaine saison hivernale. Voici les différentes alternatives qui s'offrent à vous :

♣ Comme toutes les années, la Municipalité offrira des plants d'arbres d'essence diverse gratuitement à ces citoyens. Cet événement est possible grâce à collaboration de L'Association forestière bas-laurentienne (AFBL) dans le cadre du Mois de l'Arbre. Les essences et les quantités sont attribuées aux municipalités par l'association selon les disponibilités. La distribution se fera au courant du mois de mai au garage municipal. Nous vous informerons par un communiqué spécial de l'évènement puisqu'actuellement nous n'avons pas la date de livraison des plants. Aucune réservation d'arbres ne peut être faite. Premier arrivé, premier servi. Les quantités par citoyens dépendront des quantités qui nous seront livrées.

♣ L'Organisme du Bassin Versant du Nord-Est du Bas-St-Laurent (OBVNEBSL) lance une nouvelle campagne de distribution d'arbres et d'arbustes cette année. Vous pensez que votre rive aurait un grand besoin d'être reverdie ou d'être davantage protégée ? L'OBVNEBSL vous offre la chance de vous procurer des arbres et des arbustes riverains à prix modiques, variant entre 2\$ et 8\$ selon le format et l'essence choisie. Rustiques au climat de la région, ces arbres et arbustes sont spécialement adaptés pour contrer l'érosion de vos berges tout en les embellissant. Notez que le printemps est un bon moment pour la plantation car les végétaux auront tout l'été pour s'enraciner avant l'hiver. Que vous soyez villégiateurs, industriels, résidents, agriculteurs ou commerçants, impliquez-vous en faisant un geste important pour le maintien d'une rive en santé ! Depuis le 4 avril et jusqu'au 13 mai 2016, vous pouvez commander en ligne sur le site Internet de l'OBVNEBSL: <http://bit.ly/1bmF5oW>. La distribution sera ensuite effectuée à partir du 30 mai 2016 par l'organisme. Vous ne savez pas par où commencer ? Une petite équipe de conseillers sont disponibles pour vous guider dans l'aménagement et la plantation au sein de l'OBVNEBSL. Pour plus d'information contactez Monsieur Christian Hubert au 418-722-0666 poste 108.

♣ Projet Littoral est la toute nouvelle entreprise de Madame Véronik Rioux-Pin, établit depuis quelques années à Sainte-Françoise. C'est une entreprise spécialisée dans la restauration des berges maritimes. Elle dispose d'une serre pour produire des plants indigènes tels que l'élyme des sables d'Amérique, la gesse maritime, la livèche écossaise et le rosier inerme. Ceci vise à faciliter l'accès à la végétalisation des berges et ainsi diminuer les impacts de l'érosion et des inondations.

Pour plus d'information rendez-vous sur le site <http://www.projetlittoral.com> ou contactez Mme Véronik Rioux-Pin au 418-851-5098. Bonne plantation !!

### **BINGO- INVITATION À VOUS DIVERTIR POUR UNE BONNE CAUSE**

Le comité des parents du terrain de Jeux de Rivière-Trois-Pistoles vous invite au Bingo qui aura lieu le mercredi **15 juin prochain à 19 h 30** à la salle des Chevaliers de Colomb de Trois-Pistoles.

Les cartes seront en ventes au coût de 9 \$ auprès des parents du comité et au bureau municipal. Les profits amassés serviront à financer les activités de sorties extérieures des enfants.

Encouragez votre milieu et venez en grand nombre !



### **INSCRIPTION AU TERRAIN DE JEUX**

La période d'inscription est officiellement lancée pour le terrain de jeux de la municipalité ! Vous pourrez inscrire vos enfants entre le **lundi 2 mai et le vendredi 20 mai**. Procurez-vous le formulaire à la municipalité ou encore mieux, sur notre site Internet à l'adresse suivante : [www.notredamedesneiges.qc.ca](http://www.notredamedesneiges.qc.ca), sous Services et Terrain de Jeux.



### **AVIS PUBLIC - PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 388 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 190 DE ZONAGE**

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 9 mai 2016 à 19h30 à la salle municipale située au 17, rue de l'Église à Rivière-Trois-Pistoles et portera sur le projet de règlement intitulé :

« Règlement numéro 388 modifiant le Règlement numéro 190 de zonage » puisque celui-ci a été adopté lors de la séance tenue le 11 avril 2016. Le maire ou un autre membre du conseil expliquera le projet et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Noter que ce projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Le projet peut-être consulté au bureau de la municipalité, situé au 4, rue St-Jean-Baptiste Rivière-Trois-Pistoles GOL 2E0 ou sur notre Site WEB à la page d'accueil sous l'onglet «ORDRE DU JOUR »

[www.notredamedesneiges.qc.ca](http://www.notredamedesneiges.qc.ca)

Donné à Notre-Dame-des-Neiges, ce 14e jour d'avril 2016.

Par Danielle Ouellet, adjointe au directeur général et greffière.

## COLLECTE D'ENCOMBRANTS / MARDI 7 JUIN

Prenez avis que la collecte des encombrants se fera le **MARDI 7 JUIN**.

De plus, nous vous demandons de bien vouloir les sortir le soir avant la collecte.

Séparez le métal du reste des encombrants afin de faciliter la collecte.

(Noter qu'il n'y aura pas de collecte d'ordures ménagères cette journée-là).

C'est quoi un gros rebut? Un gros rebut, comme son nom l'indique, est un résidu domestique trop volumineux pour être placé dans votre bac de vidanges. Quels sont les gros rebuts qui seront ramassés?

En particulier, les gros rebuts d'origine domestique suivants seront ramassés: meubles de maison ou de parterre, appareils ménagers, tapis, éviers, baignoires, réservoirs d'eau chaude, barbecues sans bonbonne de gaz, matelas. Où iront les gros rebuts ramassés? Les gros rebuts qui seront ramassés sont destinés à l'enfouissement au site de Cacouna. C'est pourquoi plusieurs objets pouvant être recyclés à votre Écocentre de Notre-Dame-des-Neiges ne seront pas ramassés lors de cette collecte de gros rebuts.

Quels sont les principaux résidus qui ne seront pas acceptés ni ramassés? Les débris de construction et de démolition (par exemple : bois, porte, fenêtre, gypse, bardeau, brique, ciment, asphalte), les résidus verts tels que branches, pelouse, plants ou feuilles, les pneus et pièces d'automobile, les résidus commerciaux, industriels ou agricoles et les matières contaminées ou dangereuses ne seront pas ramassés.

Le saviez-vous? Votre Écocentre, situé au 2, route à Cœur à Notre-Dame-des-Neiges, accepte que vous y déposiez une quantité limitée de certains types de débris de construction et de démolition : vérifiez les conditions qui s'appliquent au 418 851-1366. Votre Écocentre accepte également les résidus verts, électroménagers métalliques (ex. réfrigérateurs) et les équipements électroniques\*. Celui-ci est ouvert, du mercredi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 16h. \*(Les équipements électroniques tels que téléviseur, télécopieur, téléphone, système de son, baladeur, jeu vidéo, appareil photo numérique, photocopieur, ordinateur et leurs accessoires).

Vous pouvez aller porter ce qui ne se recycle pas directement au site d'enfouissement de Cacouna, et ce, une fois par semaine gratuitement au mois de mai sur une remorque domestique (trailer 4'x 8') d'un volume maximum de 3 mètres cubes. Les heures d'ouvertures sont du lundi au vendredi de 7 :30 à 16 :00 et les samedi 7-14-21 et 28 mai de 8 :00 à 11 :30 . Info : 418 867-3536.



## FORMULAIRE D'AUTO-INSPECTION DES RÉSIDENCES

Plusieurs d'entre vous nous ont déjà fait parvenir le **formulaire d'auto-inspection** des résidences que vous pouvez imprimer en allant sur la page d'accueil du site Web la municipalité. Pour les autres, ne l'ayant pas complété et acheminé à la municipalité d'ici le 31 mai 2016, selon le règlement n° 381, un coût d'inspection est fixé à 20\$ et sera chargé au propriétaire lors du passage du ramoneur retenu par la municipalité qui sera responsable d'effectuer l'auto-inspection de votre résidence.



## 2<sup>E</sup> VERSEMENT DE TAXES / 14 MAI 2016

Il vous est possible de faire vos paiements de taxes municipales via Internet par Accès -D, par chèque ou en venant nous rencontrer au bureau municipal.

## PAIEMENT DES ABONNEMENTS ANNUELLES À LA BIBLIOTHÈQUE

La municipalité tient à vous informer qu'elle allègera sa façon de procéder concernant le paiement de l'abonnement annuel de ses citoyens pour les services de la bibliothèque municipale de la ville de Trois-Pistoles.

Contrairement à l'an passé, le citoyen est invité à se présenter directement au bureau municipal, (4, rue St-Jean-Baptiste),

afin de remplir une demande de paiement à la bibliothèque. Nous émettrons, sur le champ, un chèque à l'ordre de la ville de Trois-Pistoles.

Le citoyen n'aura qu'à remettre le chèque au préposé de la bibliothèque lors de son abonnement. De cette façon, le citoyen n'aura plus à supporter les frais. Espérant que cette nouvelle procédure favorisera un plus grand nombre de participation à la bibliothèque.

Bonne lecture !



## ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE, PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) 2016-2020 DE LA MRC DES BASQUES

Deux assemblées de consultation publique sur le Projet de plan de gestion des matières résiduelles de la MRC des Basques adopté le 28 octobre 2015 conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement se tiendront comme suit :

### DATE ET HEURE

### ENDROIT/ADRESSE

17 mai 2016, 19h00 - Centre Culturel (salle Édith Martin), 145 rue de l'Aréna (Place Jean-Rioux), Trois-Pistoles

19 mai 2016, 19h00 - Centre Communautaire Jean-Claude Bélisle, 12 rue Leblond, Saint-Jean-de-Dieu

Ces assemblées de consultation publique seront présidées par une commission formée de représentants de différents milieux (affaires, syndical, sociocommunautaire et protection de l'environnement) ayant pour objet de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de Plan de gestion des matières résiduelles et de permettre aux citoyens, groupes et organismes d'être entendus sur le sujet. En plus d'émettre leur avis verbalement lors des deux (2) consultations publiques, les citoyens, groupes et organismes peuvent déposer des mémoires lors desdites assemblées ou encore les acheminer aux coordonnées suivantes :

Par courrier : MRC des Basques

400-2, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles (Québec) GOL 4K0

Par courriel : sec.adm@mrcdesbasques.com



Les mémoires transmis par courrier ou par courriel doivent être reçus au plus tard le 29 avril 2016, 16 heures.

Le projet de PGMR de la MRC des Basques peut être consulté, durant les heures normales d'ouverture, au bureau de la MRC des Basques et au bureau de chacune des municipalités suivantes : Saint-Clément, Saint-Jean-de-Dieu, Sainte-Rita, Saint-Guy, Saint-Médard, Sainte-Françoise, Saint-Éloi, Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Mathieu-de-Rioux et Saint-Simon. Il peut également être consulté sur le site Web de la MRC des Basques à [www.mrcdesbasques.com](http://www.mrcdesbasques.com)